BON DE COMMANDE
(nouveau modèle obligatoire à partir de juillet 2015)

Prière de remplir le bon de commande en **MAJUSCULES** et de :
- L'envoyer par courrier postal à : Attestations INAMI, boîte postale 30005, 1000 Bruxelles 1
- Ou de le faxer au 02/278.55.00

La correspondance sera effectuée dans votre langue d'enregistrement à l'INAMI.

Commandes sur http://www.medattest.be : simple et fiable !

Les données que vous encodez seront directement contrôlées et vous évitez tout problème lié à des problèmes de lecture des formulaires remplis à la main. Vous disposez également de plus d'espace pour remplir vos coordonnées. Le processus de commande se met en route via le paiement en ligne.

1. RÉFÉRENCES (OBLIGATOIRE)

NUMÉRO INAMI :

NUMÉRO BCE (BANQUE-CARREFOUR DES ENTREPRISES) : (ENTITÉ PERCEPTRICE DES HONORAIRES)

IMPORTANT : VOIR INFORMATIONS AU VERSO SUR LE NUMERO BCE ET L'OBTENTION LIMITEE D'UN PSEUDO-NUMERO BCE

LANGUE DES ATTESTATIONS : ☐ NÉERLANDAIS ☐ FRANÇAIS ☐ ALLEMAND

COORDONNÉES (entre 8h00 et 18h00)

TÉLÉPHONE : GSM :

E-MAIL :

2. IMPRESSION DES COORDONNÉES DU DISPENSATEUR DE SOINS QUI DÉLIVRERA LES ATTESTATIONS (OPTIONNELLE)

PERSONNALISATION UNIQUEMENT POSSIBLE AU NOM DU DISPENSATEUR DONT LE N°INAMI EST COMPLETE AU POINT 1. CE N° SERA AUSSI IMPRIMÉ. LES ATTESTATIONS PERSONNALISEES PEUVENT ETRE UTILISEES UNIQUEMENT PAR CE DISPENSATEUR.

NOM :

PRÉNOM :

RUE : N° : BTE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

3. ATTESTATIONS

(COCHEZ 1 OPTION)

☐ **Indépendants (n'exerçant pas sous forme de société)**

☐ **Institutions / associations de droit / autres personnes morales**

☐ MÉDECINS ☐ DENTISTE ☐ KINÉSITHÉRAPEUTE ☐ ERGOTHÉRAPEUTE

☐ DIÉTÉTICIENNE ☐ PODOLOGUE ☐ INFIRMIER(ÈRE)

☐ LOGOPÈDE ☐ ORTHOPTISTE ☐ ACCOUCHEUSE

NOMBRE DE BOÎTES (INFORMATIONS SUR LE NOMBRE MAXIMUM PAR COMMANDE AU VERSO)		PRIX(*) PAR BOÎTE
	X 500 ATTESTATIONS NOMINATIVES (10 CARNETS AVEC 50 ATTESTATIONS)	34,63 € (TVA INCL.)
	X 2000 ATTESTATIONS VIERGES (FORMULAIRES EN CONTINU À UNE BANDE)	67,82 € (TVA INCL.)
	X 3000 ATTESTATIONS VIERGES (FORMULAIRES EN CONTINU À 3 BANDES ; POUR MÉDECINS)	81,40 € (TVA INCL.)

4. ATTESTATIONS GLOBALES + VIGNETTES DE CONCORDANCE

NOMBRE DE BOÎTES (INFORMATIONS SUR LE NOMBRE MAXIMUM PAR COMMANDE AU VERSO)		PRIX(*) PAR BOÎTE
	X 1000 ATTESTATIONS GLOBALES VIERGES (D)	53,26 € (TVA INCL.)
	X 1000 VIGNETTES DE CONCORDANCE (V)	23,43 € (TVA INCL.)

5. ADRESSE DE LIVRAISON (OBLIGATOIRE)

NOM/SOCIÉTÉ :

PRÉNOM :

RUE : N° : BTE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

6. ADRESSE DE FACTURATION (A REMPLIR SI DONNÉES DIFFÉRENTES DE CELLES MENTIONNÉES AU POINT 5)

NOM/SOCIÉTÉ :

PRÉNOM :

RUE : N° : BTE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

ÉTABLIE LE **SIGNATURE**

(*) Prix valables jusqu'au 30/06/2017
Les prix peuvent faire l'objet d'une indexation chaque année le 1er juillet

V.12/2016

Procédure de commande attestations INAMI

- Veuillez remplir le formulaire ci-joint en lettres CAPITALES dans les cases prévues à cet effet.
  Tous les autres documents que nous recevrions de votre part seront considérés comme irrecevables.

Point 1 : RÉFÉRENCES

- Veuillez toujours vérifier et remplir le numéro INAMI dans la case prévue. En cas de doute, veuillez prendre contact avec l'INAMI. La commande ne sera pas exécutée sans ce numéro.
- Veuillez toujours remplir le numéro BCE (Banque-Carrefour des entreprises) dans la case prévue. La commande ne sera pas exécutée sans ce numéro. Tous les dispensateurs qui, comme entité autonome, exercent une activité économique et professionnelle, à titre principal ou complémentaire doivent être inscrits directement auprès de la Banque-Carrefour des entreprises pour obtenir leur propre numéro BCE. En cas de doute, vous pouvez vérifier votre numéro d'entreprise sur le site de la Banque-Carrefour des entreprises http://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html. Les associations de fait ou groupements sans numéro d'entreprise ainsi que les dispensateurs de soins dispensant des soins en Belgique mais n'y disposant pas d'une unité d'établissement peuvent temporairement demander un pseudo-numéro d'entreprise au contact center par téléphone au numéro 02/274.09.34.
- Veuillez remplir le numéro de téléphone auquel nous pouvons vous joindre, si nécessaire entre 8h00 et 18h00.

Point 2 : IMPRESSION DES COORDONNEES

- Les carnets peuvent être personnalisés. S'ils ne sont pas personnalisés, vous devez y écrire ou imprimer vos coordonnées.
- Les formulaires en continu (listings) sont vierges. Vous devez y écrire ou imprimer vos coordonnées.

Point 3 et 4 : ATTESTATIONS

- Veuillez remplir le nombre souhaité de boîtes dans les cases prévues au point 3 ou 4. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le nombre maximum de boîtes par commande.

MODELES (à partir 2e semestre 2015)	INDEP. / INSTIT.	INDEP. / INSTIT.	**INSTIT. & ENTREP.**
CODE MODELE	A - E - G - I	D	V
NOMBRE MAX. DE BOÎTES / COMMANDE	30	999	24

- Les attestations de soins sont adaptées et simplifiées à partir du 1er juillet 2015 :
  - Modèle unique d'attestation par catégorie de dispensateur de soins. L'attestation sera la même que vous exerciez en « personne physique » ou « en société » et comportera toujours une partie reçu.
  - Abandon progressif du système des couleurs. Les attestations seront blanches quelle que soit la catégorie de dispensateur mais le double à conserver reste jaune.
  - Insertion du n° BCE (Banque carrefour des entreprises) dans la partie-reçu.
- Les nouvelles attestations seront disponibles :
  - En carnet, à partir de juillet 2015
  - En continu, à partir de novembre 2015.

    Limitez vos commandes d'anciennes attestations en continu pour une durée correspondante à maximum vos besoins en 2015.
- Vous disposez d'une période transitoire jusqu'au 30 juin 2016 pour écouler vos anciennes attestations en carnet et jusqu'au 31 décembre 2016 pour écouler vos anciennes attestations en continu.
- En cas de doute au sujet du code modèle, vous pouvez consulter les exemples sur le site www.medattest.be.

ENVOI DE LA COMMANDE

- Si les coordonnées réimprimées sur la confirmation de commande que vous recevrez ne sont pas correctes, vous pouvez les corriger dans les cases prévues. Trois coordonnées sont nécessaires, à savoir : l'adresse de livraison, l'adresse de facturation ainsi que les coordonnées que vous désirez sur vos attestations.
- Datez et signez la commande pour la valider.
- Veuillez faxer le formulaire au 02/278.55.00 ou l'envoyer à attestations INAMI, boîte postale 30005, 1000 Bruxelles 1.
- Vous pouvez également passer votre commande en toute facilité sur le site internet www.medattest.be. Vous avez déjà reçu les codes d'activation par courriel postal.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au Contact Center par téléphone au numéro 02/274.09.34, tous les jours ouvrables de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 12h.